

ARIF, rapport annuel
2025

ES INTERMÉDIAIRES FINA
ARIF

SOMMAIRE

L'ARIF EN CHIFFRES	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT.....	4
RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ ET DU BUREAU	5
COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET DU SECRÉTARIAT.....	6



Association Romande des Intermédiaires Financiers

Créée à Genève le 15 mars 1999, l'ARIF est une association privée, sans but lucratif, délégataire de tâches publiques pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Rue de Rive 8
Case postale 3178
1211 Genève 3
Tél.: (+41) 22 310 07 35
Fax: (+41) 22 310 07 39
info@arif.ch
www.arif.ch

Organisme d'autorégulation (OAR) agréé par la FINMA, l'ARIF assure le respect par ses membres de la Loi fédérale concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBA). Ouverte à tout intermédiaire financier quelle que soit sa profession, l'ARIF est un OAR pluri-disciplinaire.

En complément de son activité de surveillance LBA, l'ARIF est désormais agréée par la FINMA comme Registre des Conseillers à la clientèle depuis le 15 septembre 2020.

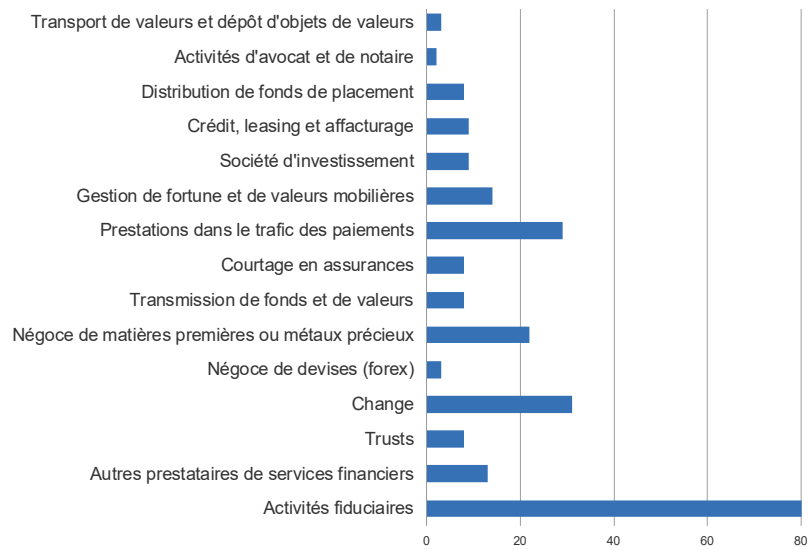
L'ARIF EN CHIFFRES

Au 31.12.2025

Total de 259 membres affiliés

Total de 1486 conseillers enregistrés

Répartition des affiliés selon leur activité prépondérante (2025)



35 sociétés d'audit agréées

81 auditeurs responsables agréés

13 séminaires de formations LBA et LSFIn/LEFin organisés (base et continue)

1147 personnes formées

10 sanctions prononcées

12 visites

6 enquêtes

2 entretiens de surveillance

11 diagnostics préalables

32 nouveaux affiliés durant l'exercice

22 démissionnaires (dont 5 autorisés)

2 radiations

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Me Guy Châtelain
Président de
l'Association

Cette année encore, nous n'avons pas chômé – mais vous n'en doutez pas, n'est-ce pas ?

Et pour une fois, je serai plus concis et synthétique que d'habitude pour vous présenter tout cela.

Ainsi :

- Nous avons suivi, étudié et commenté diverses évolutions législatives, en particulier celles de la LBA et de la nouvelle LTPM (loi sur la transparence des personnes morales) ;
- A la demande expresse de la FINMA, ou de notre propre initiative, nous avons été amenés à modifier (voire créer) de multiples documents contractuels, règlements, directives, processus d'applications et autres "concepts" ;
- S'agissant toujours de la FINMA – avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations, mais dont les exigences se renforcent d'année en année (peut-être sous l'influence de certaines déconvenues, peut-être même dans le secteur bancaire !) – nous avons dû répondre à plusieurs collectes de données, demandes d'informations, suivis de recommandations, outre, bien entendu, participer à notre audit annuel et ses "follow up" ;
- Nous avons mis en place, ou sommes en passe de terminer, un nouvel environnement informatique, sensiblement plus efficient et rapide ;
- Dans le même ordre de préoccupations (si je puis dire), nous avons fait procéder à un audit approfondi de notre infrastructure IT. Aucune faille particulière n'a été identifiée, mais quelques améliorations nous ont été suggérées ;
- Toujours dans le domaine (élargi) de l'administratif, nous nous sommes mis en conformité avec la LPD (loi sur la protection des données), avec l'adoption des directives et notices ad hoc, et la désignation d'un DPO (data protection officer) ;
- Nous avons participé, comme il nous l'a été instamment demandé, aux travaux du SIF en vue de la revue périodique prochaine de notre pays par le GAFI ;
- Nous avons établi notre budget 2026 et finalisé les états financiers 2025. A cet égard, nous sommes ravis de constater que la situation financière de notre association est saine ;
- Nous avons accueilli Madame Céline Motière comme membre du Comité, Me Christian Blättler comme nouveau chargé d'enquêtes pour la Suisse alémanique, et Madame Pauline Richoux comme gestionnaire de surveillance. Il est déjà tard pour le faire, mais nous leur réitérons notre plus cordiale bienvenue ;
- Enfin, bien évidemment et surtout, les différentes Commissions ont travaillé à plein régime tout au long de l'année (vous trouverez leurs brefs rapports d'activité ci-après), mais pas autant que notre très efficace Secrétariat (sous la houlette de notre éminemment compétent – et fidèle : 20 ans ! – Directeur) ;

Un immense merci à toutes et tous !

- Une ultime mention pour la Commission d'enregistrement des conseillers, qui a "onboardé" (en bon français) un nombre record de nouveaux conseillers, de sorte que notre Registre comptait en fin d'année tout près de 1'500 conseillers ;
- Et un dernier ultime remerciement aux (nombreux !) nouveaux affiliés qui nous ont rejoints en 2025 ; la meilleure des bienvenues à eux aussi.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ ET DU BUREAU



Me Guy Châtelain
Président de
l'Association

1. Comité

Suivant le rythme de croisière satisfaisant qu'il a adopté au fil du temps, soit à raison de trois à quatre fois par année en moyenne, votre Comité au complet se réunit pour échanger assez largement sur tous les sujets – plus nombreux qu'il y paraîtrait (voir mon "Message" ci-dessus) – qui émaillent la vie de notre association. Composé de personnalités toutes fortement engagées, venant d'horizons variés et aux parcours et expériences professionnelles complémentaires, ce collègue prend ainsi connaissance transversalement et sans restriction aucune de toute l'activité sociale, évalue les tenants et aboutissants de chaque situation, réfléchit aux avantages et inconvénients potentiels de chaque option, et prend in fine les décisions qu'il considère les meilleures pour le bien commun.

Bien évidemment, notre modèle d'organisation, grâce auquel tous les membres du Comité sont quasi quotidiennement actifs au sein de l'une ou l'autre Commission (et en règle générale plusieurs), est pour beaucoup dans la connaissance pour ainsi dire intime que chacun a de toute manière du déroulement des activités.

Membres du Comité (outre les membres du Bureau ci-après au ch. 2) :

Elio Barzilay	Julien Blanc
Mark Brendow	Guy Girod
André Mange	Sylvain Matthey-Junod
Céline Motière	Olivia Selvi



Me Raphaël Treuillaud
Vice-président de
l'Association

2. Bureau du Comité

Le traitement des affaires courantes est du ressort du Bureau.

Il en confie l'expédition journalière au Secrétariat, sous la supervision du Directeur (comme il est d'usage dans toute entreprise), mais il tient séance presque une fois par mois pour conserver la mainmise opérationnelle sur tous les travaux en cours, assurer le suivi des réunions et décisions précédentes, engager de nouvelles démarches, prendre de nouvelles directions là où cela s'impose, ou encore tenter d'anticiper (si faire se peut) l'avenir... mouvant comme chacun l'aura constaté !

Membres du Bureau :

Guy Châtelain	Président
Raphaël Treuillaud	Vice-président et Président de la Commission de surveillance
Géraldine Badel Poitras	Présidente de la Commission d'admission
Stéphanie Hodara	Présidente de la Commission de formation et information
Philippe Perles	Président de la Commission de gestion
Alain Saint-Sulpice	Directeur



Me Géraldine Badel
Poitras
Présidente de la Commission d'admission

3. Commission d'admission

La Commission d'admission s'est réunie à 12 reprises, dont 1 fois en séance extraordinaire pour traiter les demandes d'affiliation adressées au Secrétariat. Cet exercice a vu l'acceptation de 32 candidats (24 en 2024, 17 en 2023), le traitement express de 3 demandes d'affiliation, le refus de 5 demandes d'affiliation et la conduite de 11 diagnostics préalables. Du côté des auditeurs, elle a agréé 2 nouvelles sociétés d'audit et 6 nouveaux auditeurs responsables.

La Commission a renforcé l'efficacité de son processus de traitement des candidatures, notamment dans les domaines VASP/FinTech et du transfert d'argent, pour une meilleure analyse des risques inhérents que présentent certains modèles d'affaires, et en recourant à des entretiens préalables. L'année 2025 a enregistré un afflux important de candidatures par rapport aux exercices précédents, notamment de la part d'intermédiaires financiers déjà actifs et ayant souhaité changer d'OAR.



M. Philippe Perles
Président de la Commission de gestion

4. Commission de gestion

La Commission de gestion s'est réunie à 6 reprises pour mener à bien l'ensemble de ses travaux. Comme à l'accoutumée et conformément à sa mission, elle a veillé à la saine gestion des ressources de l'Association, notamment en procédant au recrutement d'une nouvelle collaboratrice pour le Secrétariat, ainsi qu'en recourant à deux Chargés de missions pour le développement de l'offre de formation et des vecteurs de communication de l'Association. Elle a également procédé au suivi des débiteurs et du plan comptable, établi les comptes de l'exercice écoulé et élaboré le budget pour le prochain exercice.

Au cours de l'exercice 2025, la Commission a commandé un audit des aspects sécuritaires de l'infrastructure IT et poursuivi la modernisation des outils de travail du personnel avec la conceptualisation d'une nouvelle base de données et l'acquisition de nouvelles machines informatiques. Elle a également accompagné le Secrétariat dans sa réorganisation afin de renforcer le support administratif nécessaire aux activités d'admission, de surveillance et du Registre.

La Commission a ainsi maintenu, et maintiendra, avec constance ses efforts visant à améliorer l'efficacité de l'organisation et la limitation de ses charges.



Me Raphaël Treuillaud
Président de la Commission de surveillance

5. Commission de surveillance

La Commission de surveillance a tenu 6 réunions plénières au cours de l'exercice écoulé. En plus des nombreuses séances de travail individuel par les officiers traitants pour le suivi des dossiers, 12 visites ont été réalisées auprès de membres, 6 enquêtes diligentées et 2 entretiens de surveillance. Outre l'adaptation des directives aux modifications légales, et la préparation des documents électroniques pour l'audit LBA, la Commission a aussi examiné 11 communications faites au MROS par des membres. La Commission a prononcé 10 sanctions disciplinaires, dont 3 amendes pécuniaires et 7 exclusions. Enfin, 2 membres ont été radiés pour cause de fusion, de liquidation ou de déshérence. Dans ses travaux de réglementation, la Commission a procédé à la poursuite de l'implémentation de la surveillance orientée sur les risques, avec une attention particulière aux VASP et aux modèles d'affaires FinTech, pour lesquels une nouvelle directive a été mise en place, et à l'amélioration des processus en coordination avec la Commission d'admission.



Me Stéphanie Hodara
Présidente de la Commission de formation et information

6. Commission de formation et information

La Commission s'est réunie à 8 reprises. Elle a organisé 13 formations de base et continues, soit 8 formations LBA, 3 formations LSFIn pour les Conseillers (disponibles en format E-learning), 1 formation pour les auditeurs et 4 formations réglementaires et professionnelles en faveur des Gérants de fortune et des Trustees, dans deux langues différentes (Fr/En), à Genève et à Lausanne. Ces formations, pour la plupart certifiées SAQ, ont notamment permis aux participants d'être sensibilisés sur tous les aspects de la conformité légale et réglementaire en matière LBA, LSFIn et LEFin, ainsi qu'aux nouvelles technologies financières (FinTech, VASP) et d'autres sujets d'actualité (financement du terrorisme, traçabilité des actifs et comparaisons internationales). Une attention particulière a été portée aux activités de Money Transfer avec la mise en place de formations sur mesure. Plusieurs formations ont été organisées en format e-learning ou hybride pour répondre aux besoins de l'ensemble de la place financière. Par ailleurs, nos formations LSFIn en ligne ont permis aux conseillers à la clientèle enregistrés auprès d'un Registre de suivre les formations requises par cette loi.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET DU SECRETARIAT



M. André Mange
Président de la
Commission
d'enregistrement

7. Commission d'enregistrement

Comme en 2024, la Commission d'enregistrement, a fonctionné en 2025 avec 3 membres du Comité, dont l'un a limité son rôle opérationnel au sein de la commission tout en continuant à apporter son appui à celle-ci pour tous les problèmes organisationnels et juridiques. Pour la gestion quotidienne des enregistrements, la commission s'est appuyée sur le travail de 2 gestionnaires et d'une comptable, membres du Secrétariat de l'ARIF ainsi que du Directeur.

La Commission a tenu 11 réunions plénières au cours de l'exercice écoulé. Ces séances, tenues en visioconférence pour des raisons d'efficacité, ont permis de valider formellement, à un rythme mensuel, l'enregistrement, respectivement le renouvellement bisannuel des inscriptions des conseillers à la clientèle, qui avaient été préalablement acceptés par voie circulaire au fur et à mesure de leur traitement. L'exercice 2025 a montré une augmentation du nombre des nouvelles inscriptions, qui se chiffrent à 412 pour 2025, dont à déduire 142 radiations intervenues pendant l'exercice. Le différentiel positif net est ainsi ramené à 270 nouvelles inscriptions pour 2025 portant à 1486 le nombre des conseillers inscrits au 31.12.2025. Le pourcentage des conseillers inscrits domiciliés en Suisse est de 62.6% et le nombre des prestataires de services financiers pour lesquels le conseiller travaille s'élève à 446, dont 83.4% sont domiciliés en Suisse. Le nombre des renouvellements enregistrés en 2025 s'élève pour sa part à 505, dont 323 2ème renouvellements et 182 1er renouvellements.

Les travaux de la commission ont fait l'objet d'une coordination avec les deux autres registres lors d'une séance en visioconférence et d'une séance en présentiel tenue à Berne et convoquée par la FINMA. Par ailleurs, divers échanges de point de vue ont été échangés par messagerie tout au long de l'année.



M. Alain Saint-Sulpice
Directeur

8. Direction et Secrétariat

Durant l'exercice 2025, le Secrétariat n'a pas ménagé ses efforts pour coordonner les activités et les échanges entre les Commissions de l'ARIF, les Affiliés, les Auditeurs agréés et les Autorités, en réorganisant ses forces vives autour des trois pôles d'activités : l'admission et la surveillance des Intermédiaires financiers (tâches de l'OAR), l'inscription des Conseillers financiers au Registre (tâches de l'Organe d'enregistrement) et l'organisation constante de formations répondant aux besoins de la place financière. Pour faire face à l'augmentation des demandes d'affiliation, une nouvelle gestionnaire a été nommée. Le nombre d'affiliés augmentant en conséquence, la surveillance courante occupent dorénavant deux gestionnaires à plein temps. Les activités du Registre n'étant pas en reste, un soutien supplémentaire a également été consenti. Enfin, le succès des formations a fait l'objet d'un nouveau recrutement en 2026. Au total, cette intensité de travail est gérée quotidiennement par six collaboratrices à plein temps et votre fidèle serviteur.

Tout au long de l'année, le Secrétariat assure sa mission de servir, avec l'écoute et la proximité attendues de la part des Membres, des Auditeurs et des Conseillers, en relais constant avec le Comité de l'ARIF et les Autorités.

Direction :

Alain Saint-Sulpice	Directeur
---------------------	-----------

Secrétariat :

Pauline Richoux	Gestionnaire de surveillance
Fernanda Machado	Gestionnaire de surveillance
Chelsea Dixon Lancia	Gestionnaire d'admission et du Registre
Androniki Tsihlia	Préposée au Registre
Christine Cardot	Comptable
Léa Rohrbach	Assistance administrative

ROMANDE DA

